



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart,
Daniel Soumillon, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence
Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA,
Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent
Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Odile Bury, *Échevin(e)*.

Séance du 15.10.19

#Objet : Premier appel à candidatures pour une admission au stage dans la fonction de directeur/trice des jardins d'enfants communaux Colibri – Naiades – Aigrettes (emploi vacant).#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu le décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs, tel que modifié par le décret du 14 mars 2019 modifiant diverses dispositions relatives aux fonctions de directeur et directrice;

Vu l'article 56 de ce décret selon lequel le Pouvoir Organisateur qui doit admettre au stage à la fonction de directeur doit consulter la Commission paritaire locale sur le profil de la fonction de directeur à pourvoir, arrêter le profil de la fonction de directeur à pourvoir et lancer un appel aux candidats ;

Vu l'article 57 du décret fixant les conditions légales d'accès à la fonction de directeur ;

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Considérant la demande de Madame Axelle DOOMS, relative à une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (DPPR type I) à partir du 01.01.2020 ; considérant que cette demande a été acceptée le Conseil communal le 25.06.2019 ;

Considérant que le poste de direction des jardins d'enfants communaux Colibri – Naiades – Aigrettes sera dès lors vacant au 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant l'avis de la Commission paritaire locale sur le profil de fonction ;

Sur proposition du Collège échevinal,

DECIDE

- Article 1 : d'arrêter le profil de fonction pour la direction des jardins d'enfants communaux Colibri – Naiades – Aigrettes tel que défini dans l'appel à candidatures ci-annexé ;
- Article 2 : de lancer le premier appel à candidatures pour une admission au stage dans la fonction de directeur/trice des jardins d'enfants communaux Colibri – Naiades – Aigrettes (emploi vacant) tel que joint en annexe ;
- Article 3 : de confier au Collège des Bourgmestre et Echevins la composition de la commission de sélection amenée à évaluer les candidats.
- Article 4 : de désigner des membres du Pouvoir Organisateur en qualité d'observateurs, à savoir : Ecolo-Groen : Joëlle Vandenberg, MR-GM : Cécile Van Hecke, DéFI : Philippe Desprez, PS : Florence

Lepoivre, GH : Victor Wiard.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
28 votants : 28 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 17 octobre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Hang Nguyen